

ISDND de Brueil – Bois des Obligeois



*Commission Locale
d'Information et de
Surveillance 2011*



SOMMAIRE

- ➔ **Présentation du site**
- ➔ **Déchets reçus : quantité, nature**
- ➔ **Suivi environnemental réglementaire**
- ➔ **Travaux réalisés**
- ➔ **Biodiversité**
- ➔ **Réclamations**
- ➔ **Projet 2012 et perspectives 2013-2014**

PRESENTATION DU SITE

➔ Arrêté préfectoral n°04-41/DUEL du 24/02/2004

- Autorisation d'exploiter : jusqu'au **02/2014**
- Capacité autorisée : 1 000 000 m³ soit environ 1 000 000 T
- Flux maximal d'enfouissement : 120 000 T/an

➔ AP Complémentaire n°07-093/DDD du 18 Juillet 2007

- Recherche de substances dangereuses (RSDE)

➔ AP Complémentaire n° 09-173/ODD du 11 novembre 2009

- Flux maximal d'enfouissement : **150 000 T/an**

➔ AP Complémentaire n° 10-139/DRE du 5 Mai 2010

- Modalités d'acceptation des déchets
- Bioréacteur et valorisation électrique du biogaz
- Capacité de stockage portée à **1 110 000 T.**

➔ AP Complémentaire n°201189-0003/DDD du 8 Juillet 2011

- Modification de la nomenclature des ICPE : mise à jour des rubriques

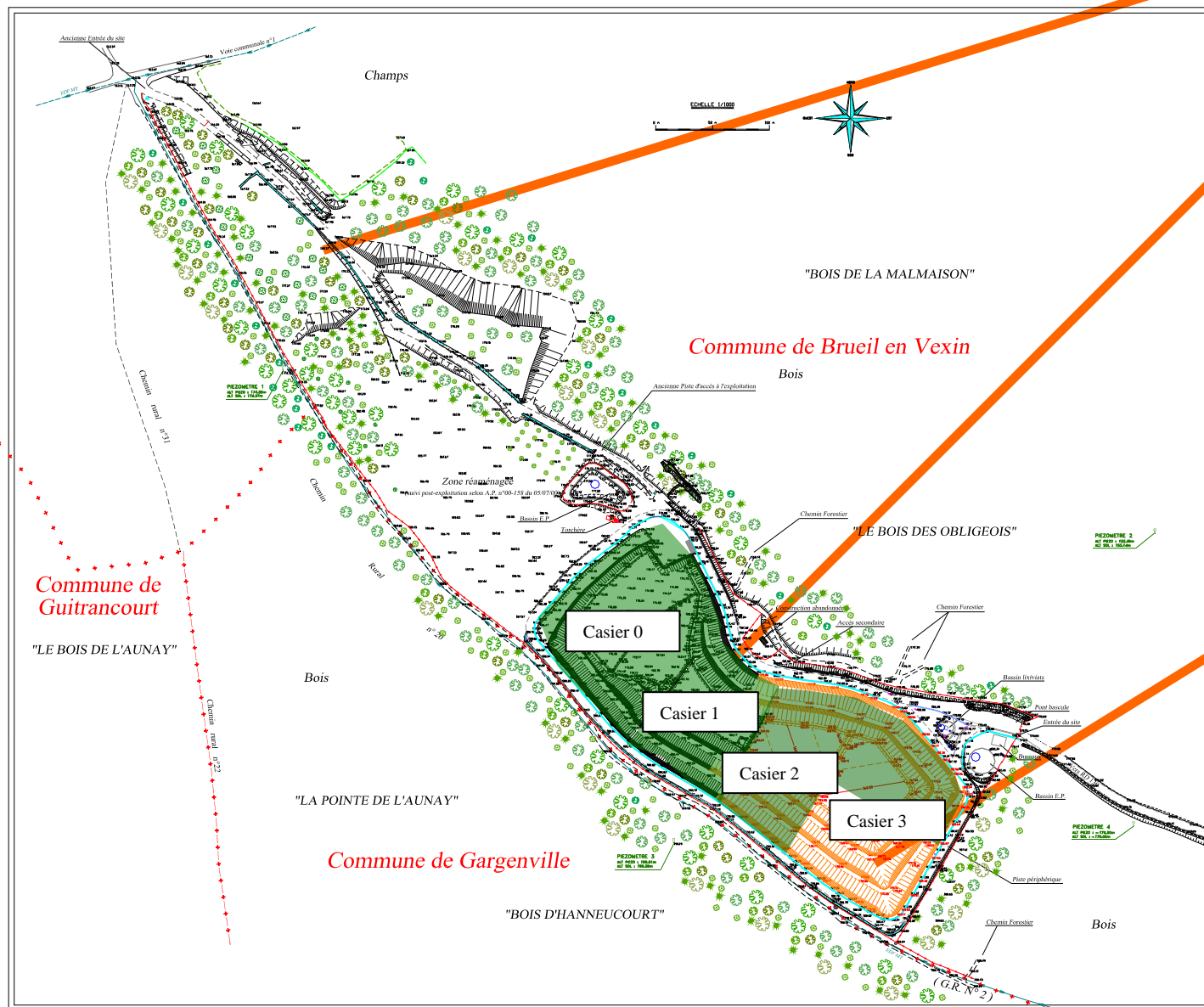
➔ Certifications

- ISO 14 001 : engagement de la performance environnementale
- ISO 9001 : démarche de qualité de la prestation réalisée

➔ Equipe en place constituée de 8 personnes



PRESENTATION DU SITE



Zone réaménagée

**Casier 0, 1 et 2 :
réaménagements
intermédiaires réalisés à
l'avancée**



**Casier 3 :
en exploitation**

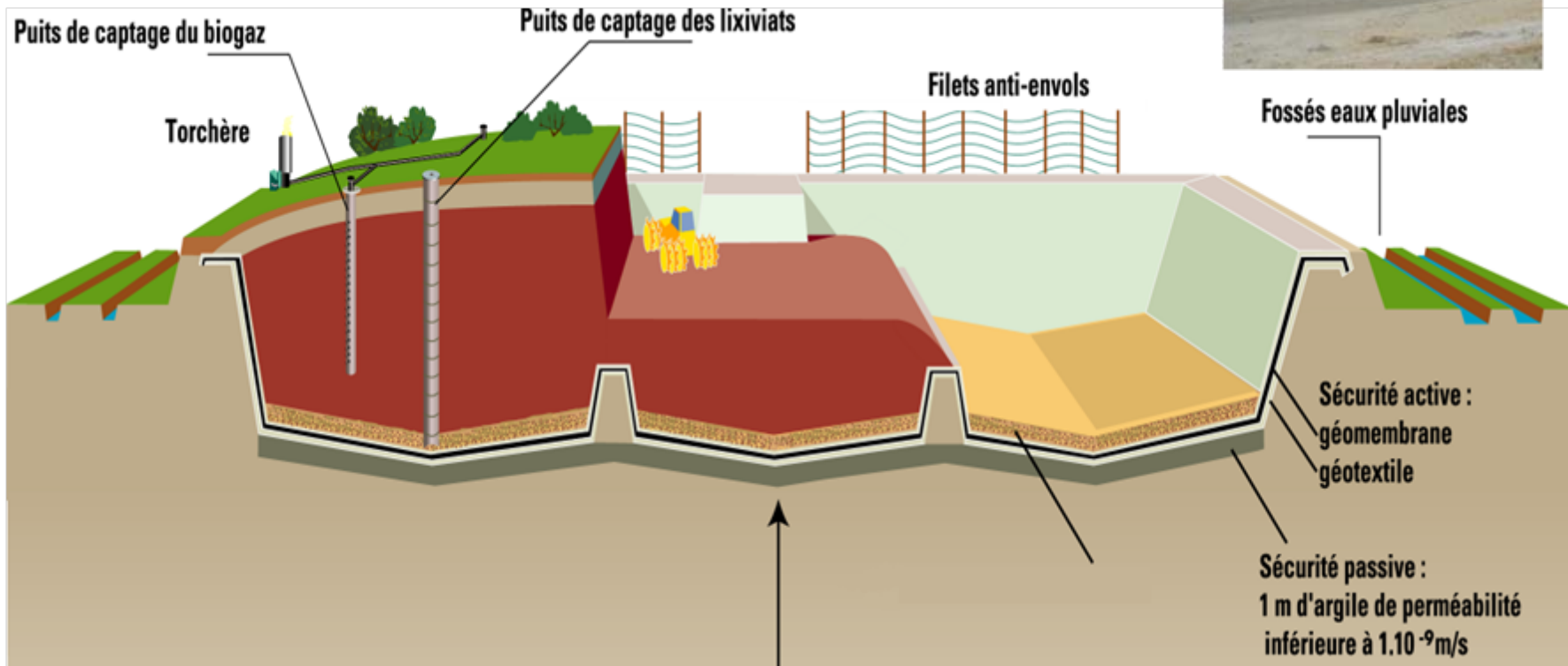


PRESENTATION DU SITE



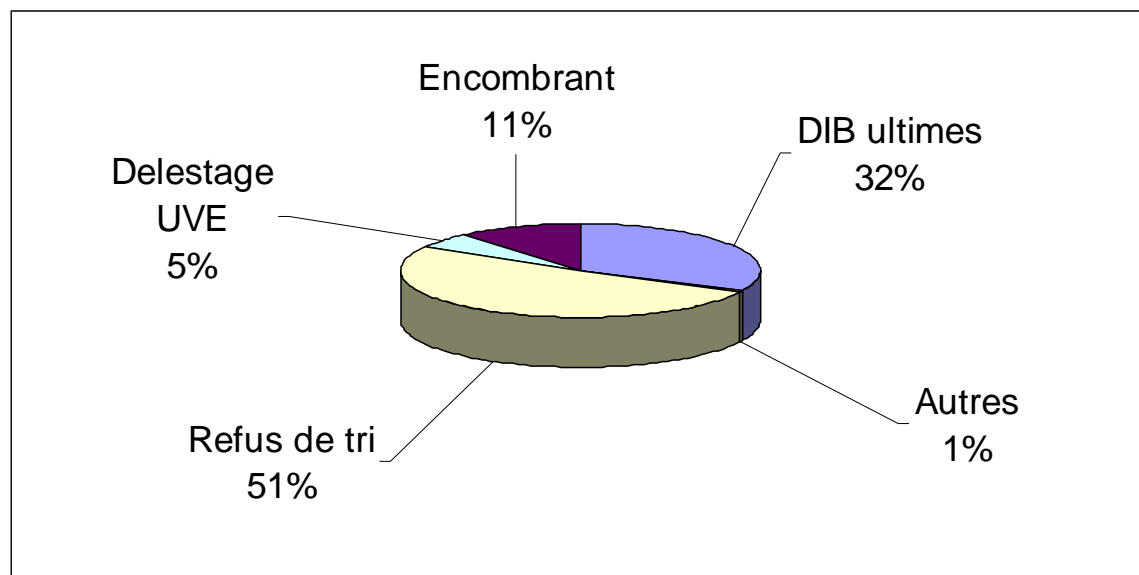
PRESENTATION DU SITE

Principe d'exploitation



QUANTITE DE DECHETS RECUS

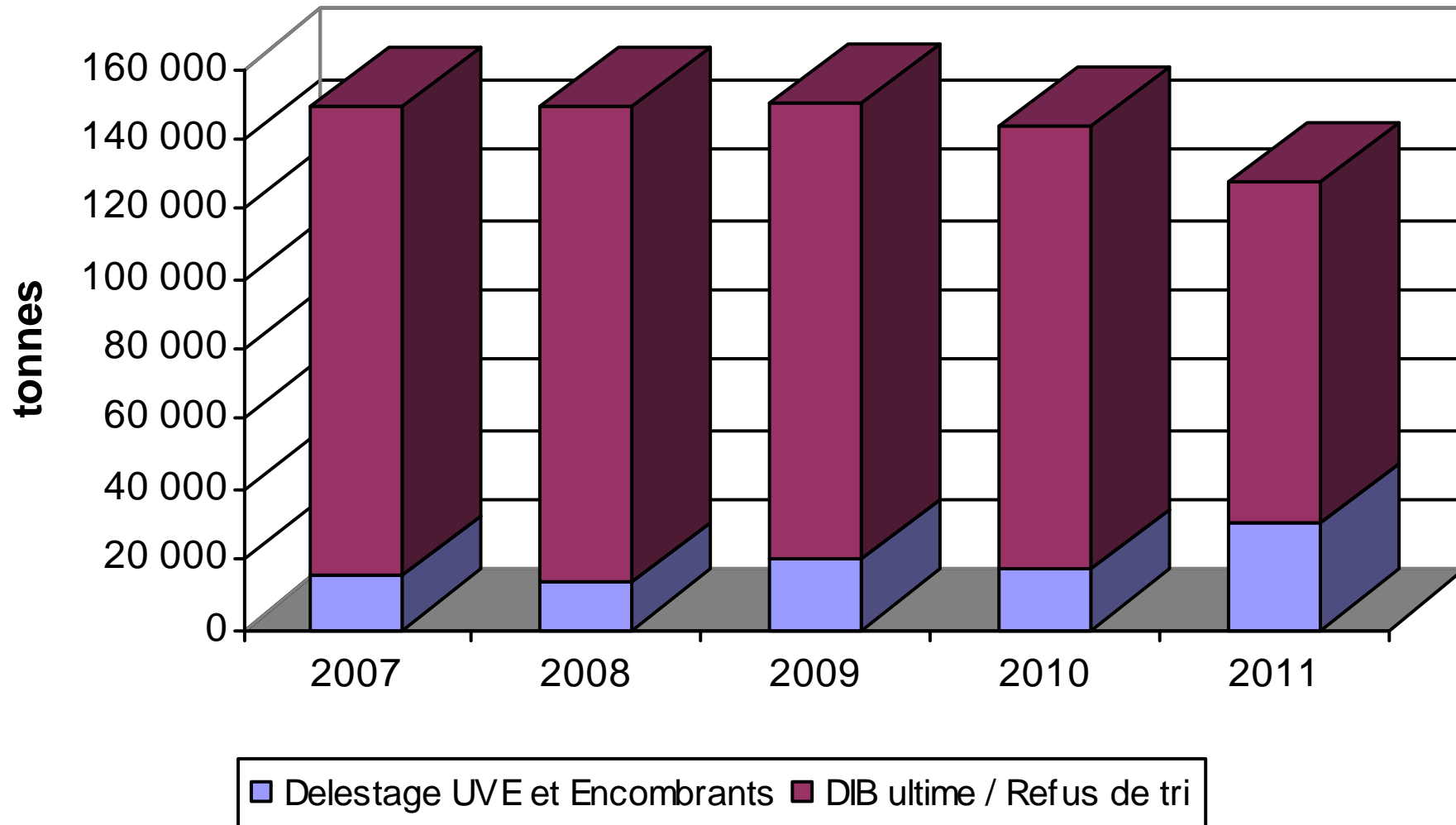
2006	29 299
2007	149 271
2008	149 348
2009	149 881
20010	149 274
2011	127 337



755 KT enfouies depuis 2006

81 % des déchets proviennent des Yvelines en 2011

NATURE DES DECHETS RECUS



➔ En 2011, 24 KT de matériaux inertes ont été utilisés dans le cadre de la couverture périodique des déchets et pour la création de digues

SUIVI ENVIRONNEMENTAL REGLEMENTAIRE

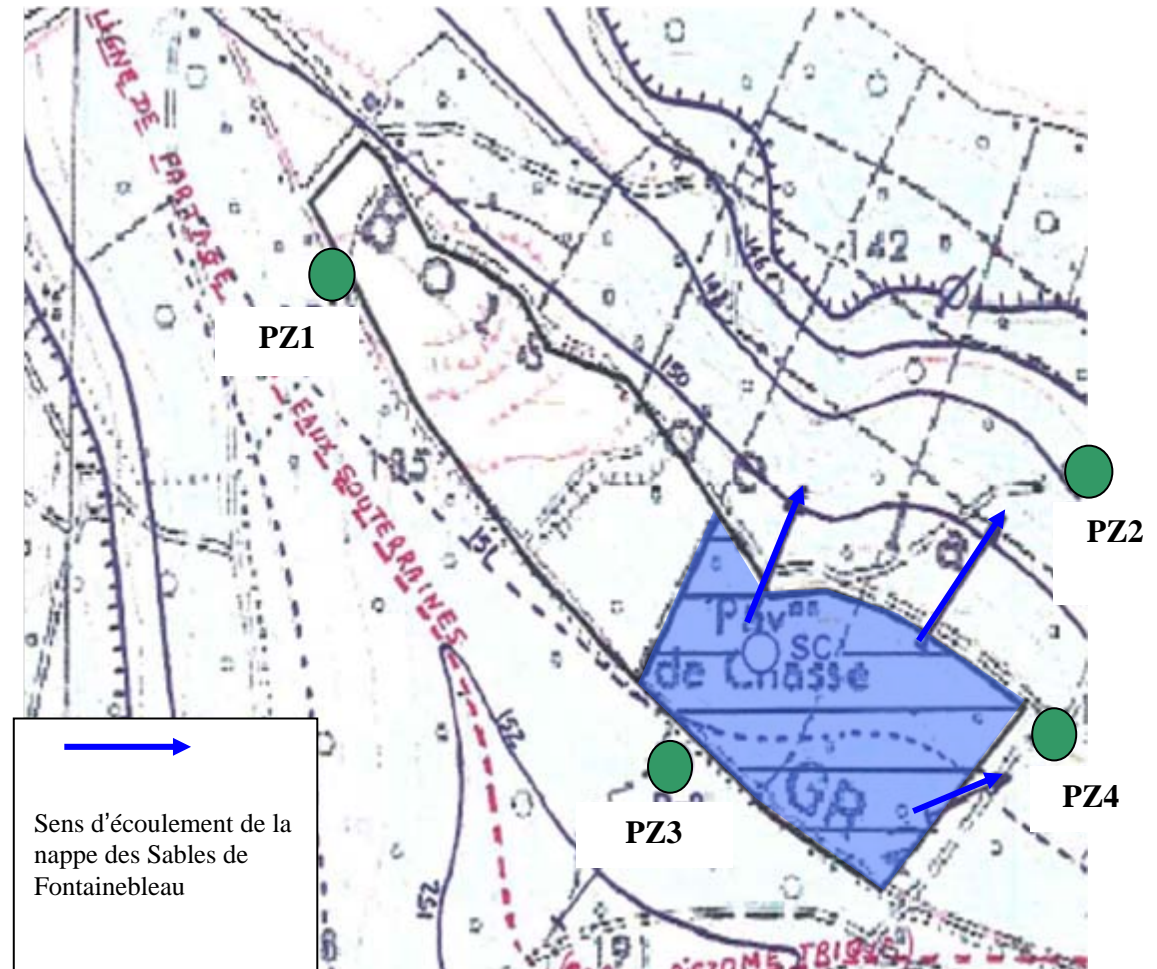
Les eaux souterraines :

➔ Site non installé dans le périmètre de protection d'un captage AEP (adduction en eau potable)

➔ Contrôle semestriel de la qualité des eaux de la nappe des Sables de Fontainebleau par un laboratoire agréé





➔ 4 piézomètres de contrôle :

- 1 Amont : Pz 3
- 2 Avals : Pz2, Pz4
- 1 Aval latéral situé à proximité du site réaménagée : Pz1
- Pas d'impact significatif



SUIVI ENVIRONNEMENTAL REGLEMENTAIRE

Les eaux souterraines :

		2005 Analyse de référence	2010 Teneurs les plus élevées mesurées	2011 Teneurs les plus élevées mesurées	Evolution
Chlorures	PZ1 – Ancien site PZ2 – Aval PZ3 – Amont PZ4 – Aval	104 mg/L 17,1 mg/L 130 mg/L 15,8 mg/L	384 mg/L 420 mg/L 184 mg/L - mg/L	430 mg/L 17 mg/L 220 mg/L - mg/L	 Amont et Ancien site (piézo sec)
Azote NH ₄ ⁺	PZ1 – Ancien site PZ2 – Aval PZ3 – Amont PZ4 – Aval	0,01 mg/L 0,338 mg/L 0,01 mg/L 0,82 mg/L	0,044 mg/L 0,167 mg/L 0,04 mg/L - mg/L	0,154 mg/L 0,124 mg/L < 0,050 mg/L - mg/L	
Coliformes	PZ1 – Ancien site PZ2 – Aval PZ3 – Amont PZ4 – Aval	1 200 U/100mL 48 000 U/100mL 100 U/100mL 1 U/100mL	9 U/100mL 43 U/100mL 11 000 U/100mL - U/100mL	- 500 U/100mL 0 U/100 mL - U/100mL	
Fibres amiante	PZ1 – Ancien site PZ2 – Aval PZ3 – Amont PZ4 – Aval	Absence Absence Absence Absence	Absence Absence Absence -	- Absence Absence -	

SUIVI ENVIRONNEMENTAL REGLEMENTAIRE

Les eaux de ruissellement internes :

- ➔ Analyses trimestrielles par un laboratoire agréé : 30 éléments mesurés dont 8 soumis à des seuils.

Date d'analyse	9/03/11	24/05/11	11/08/11	24/11/11	Explication des dépassements
Bassin EP 1	7/8 OK pH >8,5	Nettoyage du bassin		7/8 OK MES > 30	Dépassement du pH : eutrophisation en période chaude ou sèche. MES dues aux particules limoneuses de la couverture qui sont entraînées par ruissèlement. → Pas d'impact sur le rejet par infiltration.
Rejet EP 1	Absence de rejets		7/8 OK MES > 30		
Bassin EP 2	7/8 OK pH >8,5	7/8 OK pH >8,5		8 /8 OK	
Rejet EP 2	7/8 OK pH >8,5	7/8 OK pH >8,5	8 /8 OK		

- ➔ Suivi environnemental des eaux de ruissellement externes :

→ Eaux de bonne qualité

- ➔ Suivi environnemental des lixiviats :

Analyses bimensuelles par un laboratoire agréé afin d'établir leur conformité aux seuils d'acceptation en STEP → Conformes aux seuils d'acceptation

SUIVI ENVIRONNEMENTAL REGLEMENTAIRE

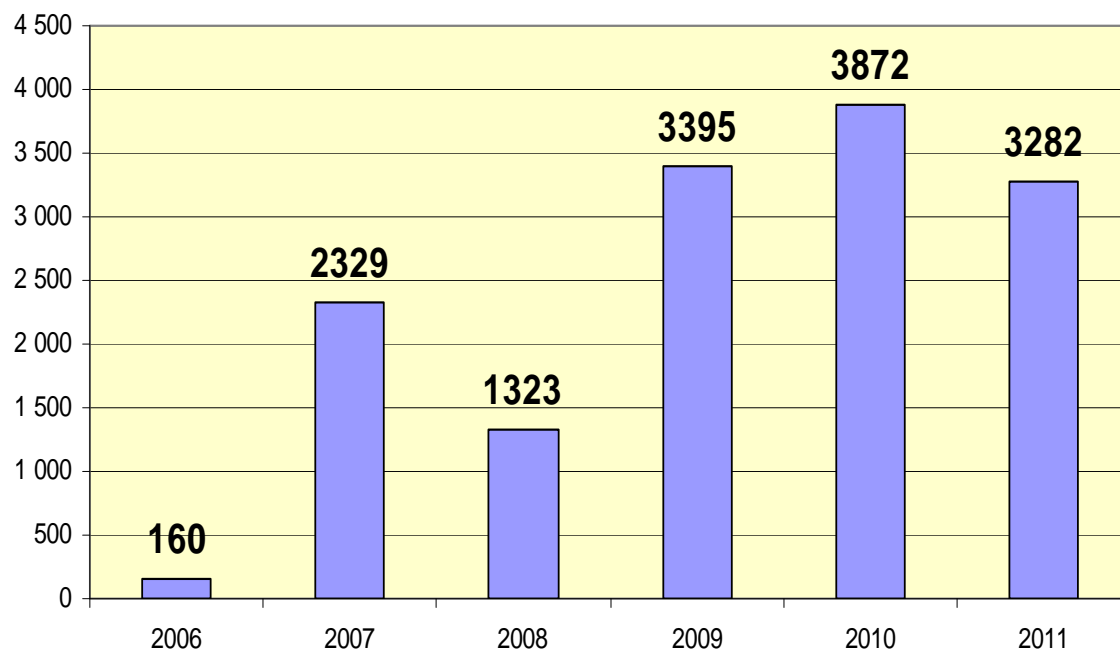
Suivi des lixiviats

➔ **Volume total traité : 3282 m³**

- 2397 m³ traité en STEP de Villers-St-Paul
- 885 m³ traité sur l'unité de traitement centralisée de SITA à Soignolles-en-Brie (à partir d'aout)



Volume de lixiviats produits depuis 2006



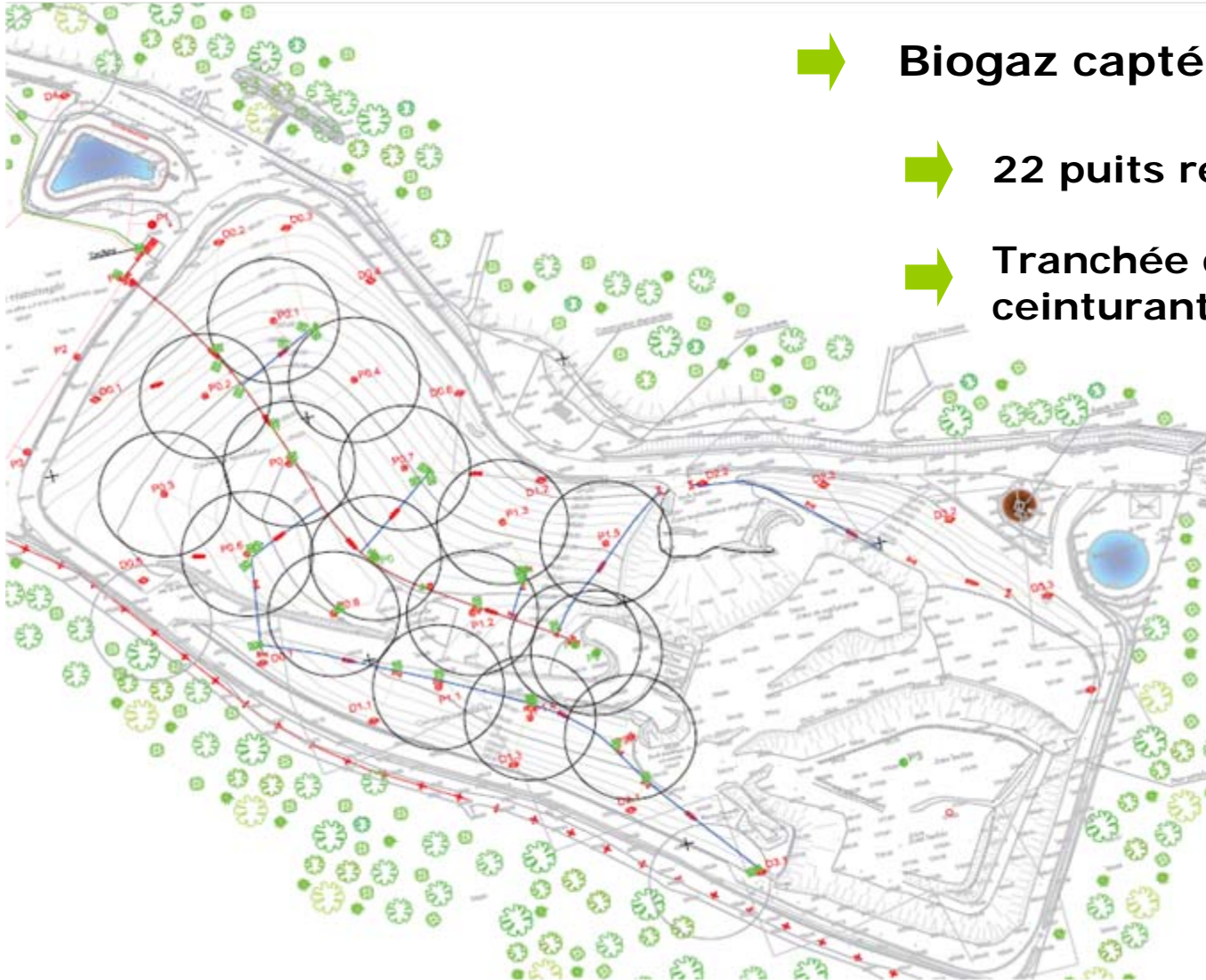
➔ **Lixiviats peu chargés**

➔ **Stock nul en fond de site**

➔ **Diminution de la production liée à la faible pluviométrie**

SUIVI ENVIRONNEMENTAL REGLEMENTAIRE

Suivi du biogaz



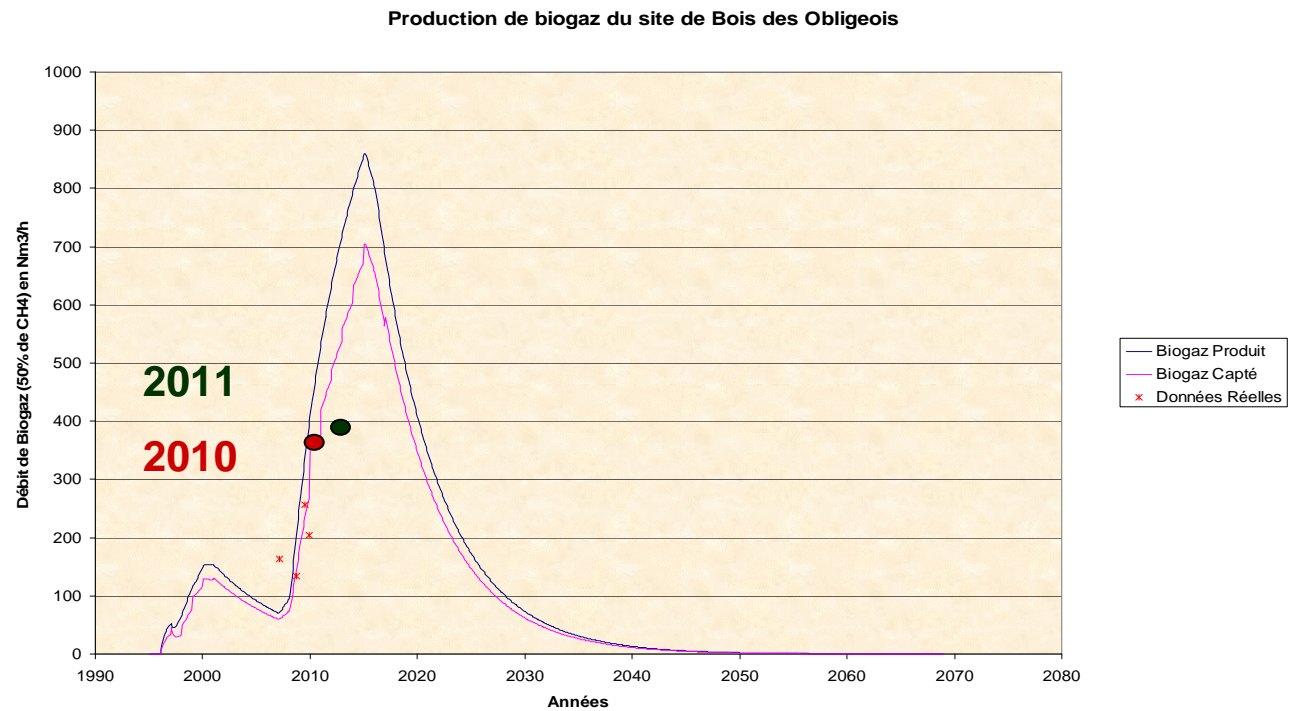
- ➔ **Biogaz capté à l'avancée :**
- ➔ **22 puits réalisés à fin 2011**
- ➔ **Tranchée drainante périphérique ceinturant l'ensemble des casiers**

L'ensemble du site est ceinturée par une tranchée drainante

SUIVI ENVIRONNEMENTAL REGLEMENTAIRE

Suivi du biogaz

- ➔ Fonctionnement de la torchère en continu (capacité 500 Nm³/h)
- ➔ Rejets de la torchère conforme aux prescription de l'arrêté préfectoral
→ Analyses semestrielles réalisées par le Bureau Véritas

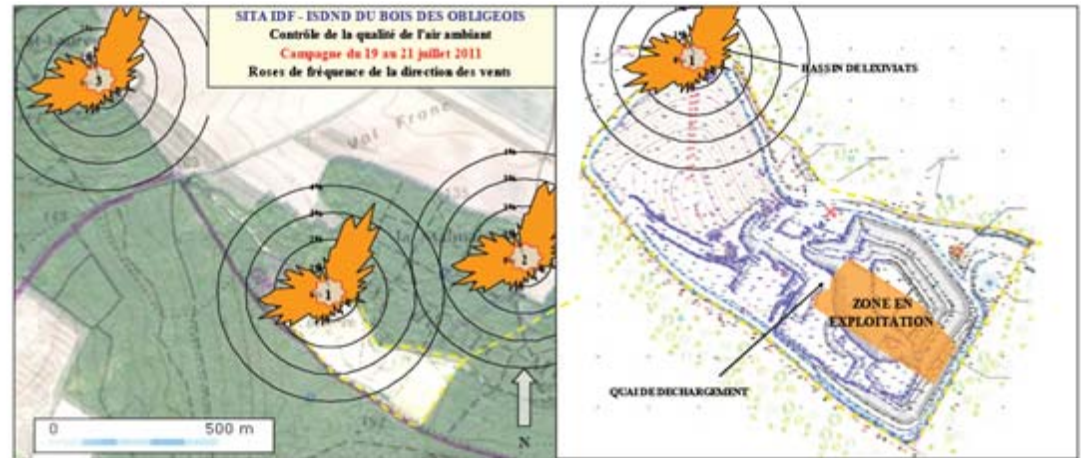


SUIVI ENVIRONNEMENTAL REGLEMENTAIRE

Qualité de l'air – EUROPOLL – 15/21 juillet 2011

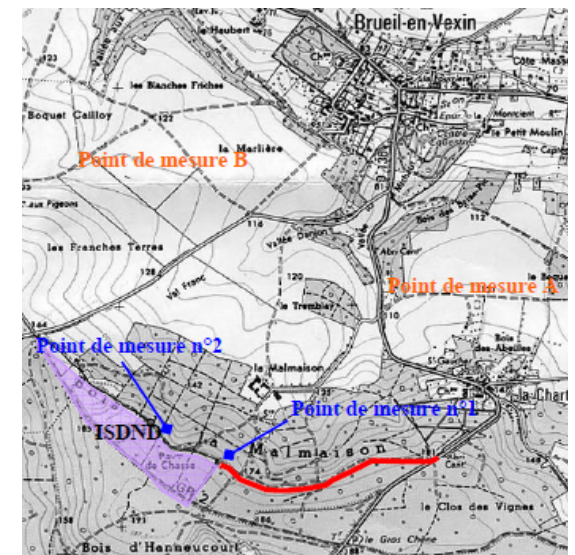
➔ Analyse annuelle de la qualité de l'air : H_2S , NH_3 , CO , SO_2 et poussières

Absence d'impact sur la qualité de l'air, H_2S et ammoniac < aux valeurs limites de détection et CO et poussières < valeurs guide de la littérature.



➔ Etude bruit annuelle – SAFEGE – 25/07/2011

Seuils en limite de propriété respectés et émergences conformes



SUIVI ENVIRONNEMENTAL REGLEMENTAIRE

Etude olfactométrique biannuelle par un jury de nez



L'impact olfactif de l'ISDND n'est pas observé dans les environs du site.

INCIDENTS

Déchets non - conformes

- ➔ Le nombre de cas de déchets non-conformes enregistrés en 2010 est de 151 (+ 13% par rapport à 2010)
→ **Amélioration des contrôles visuels**
- ➔ Les déchets non-conformes sont principalement des pneus, des bouteilles de gaz, des batteries, des déchets souillés de peinture.

→ Evacuation (19 T) en filière agréée
→ Reprise en charge des pneus par l'apporteur quand repérés au déchargement

Un rapport est systématiquement émis et communiqué au producteur concerné dès lors que le chargement contient des déchets non-autorisés.

INCIDENTS

Départ de feu

➔ **2 Départs de feu maîtrisés en février**

➔ **Moyens de lutte sur site**

- Surveillance en continu par caméras et détecteurs de flamme
 - RIA et extincteurs
 - Équipers de 2ème intervention
 - Astreinte 24h-7j
 - Plan d'Organisation Interne rédigé en collaboration avec le SDIS 78
- ➔ *Nouvel exercice à prévoir en 2012.*

Les actions de sensibilisation des apporteurs seront poursuivies en 2012

INCIDENTS

En mars, un riverain constate qu'un camion traverse la commune de Gargenville.



Un rappel des consignes a été réalisé auprès des chauffeurs et l'entreprise de transport a été sanctionnée (15 jours d'exclusion)

BIODIVERSITE

Suivi de l'indicateur de qualité écologique

Inventaire 1 <i>Philippe Gourdain</i> le 27 avril 2008	Inventaire 2 <i>Olivier Delzons</i> le 24 juin 2010
<p>71 espèces végétales 28 espèces d'oiseaux 5 habitats naturels décrits</p>	<p>126 espèces végétales 32 espèces d'oiseaux 6 habitats naturels décrits Intégration des bassins EP comme milieu</p>
<p>Flore</p> <p>Une espèce remarquable protégée en IDF Le polystic à aiguillons</p>	<p>Flore</p> <p>3 espèces assez remarquables Orobanche sp. Genêt velu Gaillet rude</p>
<p>Avifaune</p> <p>3 espèces remarquables assez rares</p> <p>Le Bruant zizi, le Pic noir, l'Epervier d'Europe</p>	<p>Avifaune</p> <p>7 espèces remarquables assez rares</p> <p>Le Bouvreuil pivoine, le Gobemouche gris, le Pouillot fitis, le Bruant jaune, le Pic noir, le Busard Saint-Martin</p>



Orchis pyramidal



Lézard vert



Gobemouche gris



Orobanche sp.



Araignée crabe



Salamandre



Grenouille agile



Polystic à aiguillons

→ Site favorable à l'implantation de nouvelles espèces

BIODIVERSITE

Actions 2011

➔ Installation de 3 pierriers

La création de pierriers favorisent l'installation de certaines espèces (insectes, reptiles, ...).

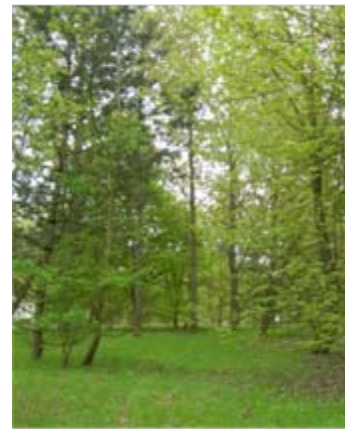


➔ Utilisation de ballots de paille

9 ballots de paille issus des fauches tardives d'un site fermé de SITA IDF ont été étalés sur une zone récemment réaménagée.

➔ Intérêt :

- limiter le ravinement
- ensemencement avec les espèces végétales sauvages locales



➔ Fauchage tardif et entretien différencié

BIODIVERSITE

Projets en faveur de la biodiversité

- ➔ Campagne de plantation mars 2012
- ➔ Gestion différenciée (zéro pesticide)
- ➔ Travail avec la Région IDF pour l'aménagement des bassins



- ➔ Partenariat avec l'ANY : Association des Naturalistes des Yvelines. ➔ *Jean-Pierre Thauvin*

2 inventaires ornithologiques en 2011

Suivi ornithologique en 2012

Suivi ornithologique et floristique en 2013

**35 espèces d'oiseaux recensés
(102 individus vus ou entendus)**



PROJET 2012 & PERSPECTIVES 2013

Raccordement sur dôme vers l'ouest

Le contexte opérationnel :

➡ Un site autorisé :

- Jusqu'en février 2014
- Pour une capacité totale de 1 110 KT et 150 KT annuelles

➡ Mais :

- Vide de fouille disponible au 31/12/11 : 40 000 m³
- Vide de fouille comblé au : 2^{ème} trimestre 2012

Ecart de densité entre la réalité et celle initialement prévue entraînant mécaniquement une réduction de la durée d'exploitation

PROJETS 2012 & PERSPECTIVES 2013

Raccordement sur dôme vers l'ouest

Le contexte régional :

➔ Principe de rééquilibrage géographique inscrit dans le PREDMA de l'Île de France (2009)

- Augmentations nécessaires de capacités dans les départements de l'Essonne et des Yvelines
- Impossibilité de créer ou étendre des capacités en Seine et Marne et dans le Val d'Oise

➔ Une note récente de la commission de suivi du PREDMA précise à ce titre que les évolutions actuelles ne permettront pas d'atteindre l'objectif de rééquilibrage, si des capacités sont amenées à disparaître.

Besoin avéré de maintenir, a minima, les capacités existantes dans l'attente de solutions durables afin d'éviter les transferts de déchets vers les autres départements

PROJETS 2012 & PERSPECTIVES 2013

Raccordement sur dôme vers l'ouest

- Optimisation du profil de réaménagement (cote maximale inchangée : 197 NGF)
- Surface : 2 ha sur ancienne zone
- VdF libéré environ 150 000 m³ (1 an d'exploitation)
- Maintien de la durée d'exploitation (cessation d'activité avant février 2014)
- Pas d'augmentation du tonnage total autorisé (tonnage total stocké < à 1 110 KT)

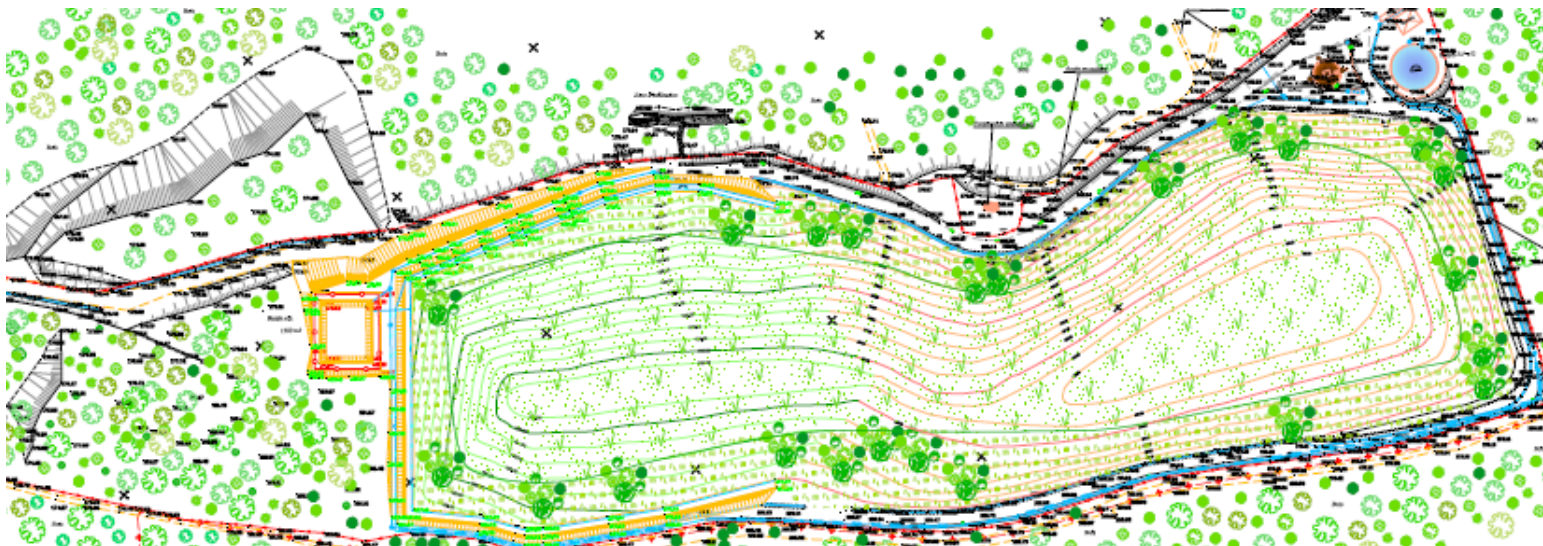


PROJETS 2012 & PERSPECTIVES 2013

Raccordement sur dôme vers l'ouest



Réaménagement actuel



Réaménagement projet

PROJETS 2012 & PERSPECTIVES 2013

Raccordement sur dôme vers l'ouest

Les impacts restent dans l'ensemble limités à ceux existants, pour lesquels des mesures compensatoires ont déjà été développées et mises en œuvre.

Les impacts temporaires sont ceux liés à la phase de travaux d'aménagement et réaménagement de la nouvelle zone.

Trafic : inchangé

- Trafic journalier moyen : environ 50 à 60 camions
- Aménagement d'une voie d'accès spécifique évitant toute traversée de village
- Au niveau de la RD190, le trafic représente environ 1 % du trafic total (très faible)

Bruit : inchangé

- Du au trafic d'apport des déchets et au fonctionnement des engins
- Mesures de bruit annuelles montrent que le fonctionnement du site respecte les seuils
- Le trafic et hauteur d'exploitation identiques

PROJETS 2012 & PERSPECTIVES 2013

Raccordement sur dôme vers l'ouest

Biogaz : inchangé

- La production de biogaz est liée à la teneur en matières fermentescibles des déchets déposés et aux conditions d'exploitation (compactage des déchets, teneur en eau)
- La production théorique sera donc inférieure à celle étudiée dans les dossiers de demande de 2002 et 2008 complété en 2009 et ayant conduits aux AP de 2004 et 2009
- Le réseau de captage sera étendu sur la nouvelle zone selon les mêmes techniques et caractéristiques qu'actuellement (tranchée périphérique et puits de captage mis en œuvre à l'avancée)

Lixiviat : inchangé

- La prolongation du dôme induit une augmentation de la production de moins de 30 m³/an (= incertitude de la formule de calcul)
- Cette augmentation sera d'autant plus réduite que le réaménagement final prévoit une couverture étanche

PROJETS 2012 & PERSPECTIVES 2013

Raccordement sur dôme vers l'ouest

Travaux d'aménagement : similaires à ceux étudiés initialement

- Durée prévisionnelle : 4-6 mois
- Terrassement des terrains et couverture en place (3 m maximum) et aménagement des barrières de sécurité active et passive conformément aux dernières évolutions réglementaires
- Les matériaux extraits seront valorisés dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle zone et le réaménagement du site (pas d'évacuation hors site)
- Ces travaux seront réalisés par des engins de chantier (pelle, tombereaux,...) et des entreprises spécialisées.


Les mesures compensatoires mises en œuvre sont rappelées ci-après :

- horaires de travail adaptés (dans la plage horaire de 7h/18 h et hors samedi et dimanche),
- utilisation des matériaux conformes aux normes en matière d'émission acoustique.

PROJETS 2012 & PERSPECTIVES 2013

Raccordement sur dôme vers l'ouest

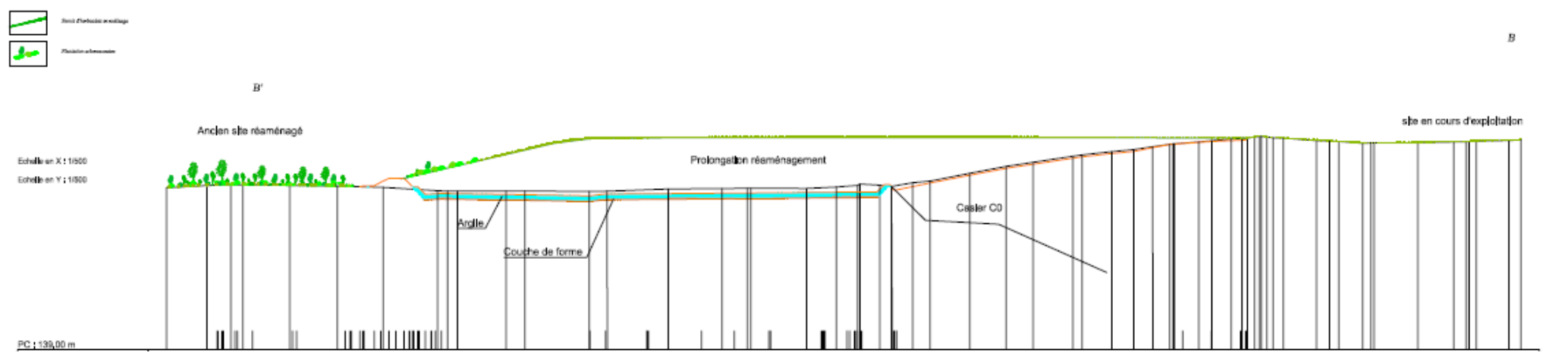
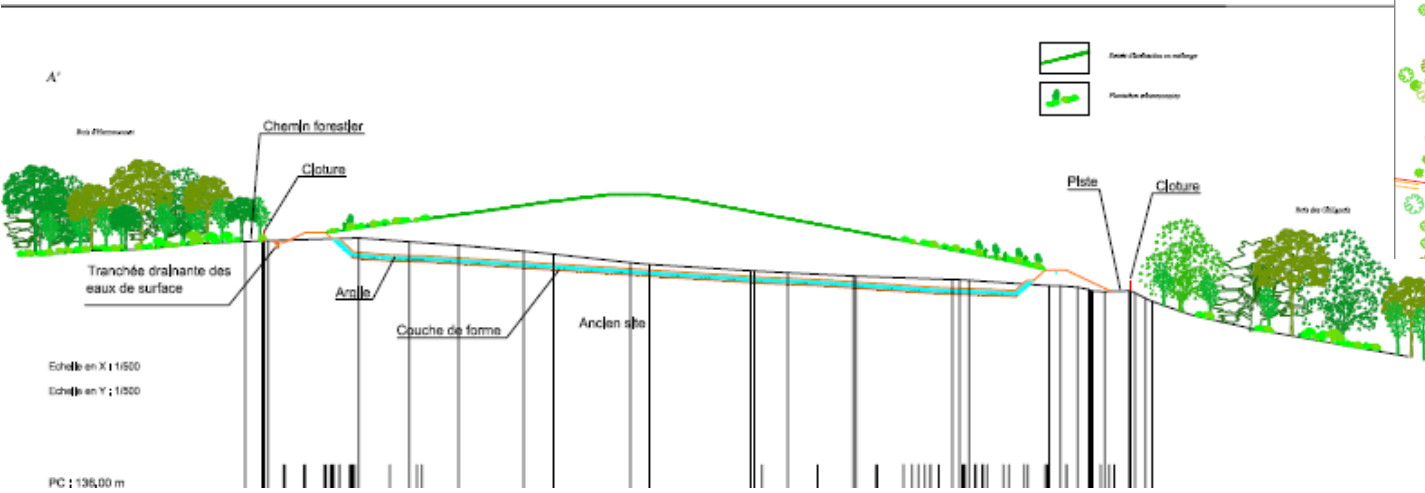
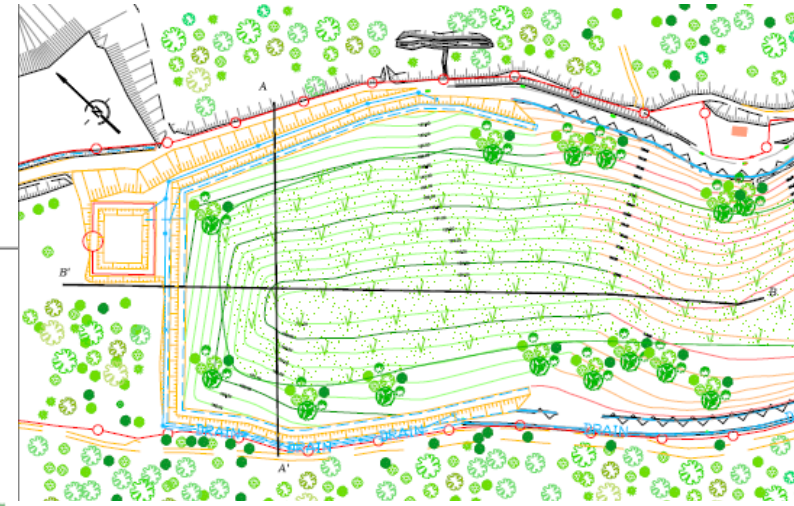
Paysage : similaires

- Cote maximale du dôme inchangée (197 m NGF)
 - Site bien intégré dans le paysage environnant
 - Réaménagement paysager inchangé par rapport à l'autorisation actuelle :
 - strate arborescente avec des plantations sur couronne périphérique
 - strate herbacée avec présence d'arbustes en partie haute
- 
- Adéquation entre le type de couverture finale étanche et la présence d'espaces ouverts, favorables à la biodiversité
 - MNHN et ANY associés à la définition du projet final détaillé

PROJETS 2012 & PERSPECTIVES 2013

Raccordement sur dôme vers l'ouest

Profils en long :








RACCORDEMENT SUR DÔME





Raccordement sur dôme vers l'ouest

Faune et flore:



Légende :

-  Végétation type « parc boisé »
-  Pinède à *Pinus nigra*
-  Friche arbustive
-  Friche buissonnante
-  Carrière et casier en exploitation

-  Fossé de drainage
-  Délimitation de l'ISD
-  Bâtiments d'accueil
-  Bassin eaux pluviales (ouvert)



La zone de prolongement du dôme à l'ouest est définie comme une friche buissonnante (MNHN et ANY)

RACCORDEMENT SUR DÔME

Raccordement sur dôme vers l'ouest

Faune et flore :

La zone concernée par la prolongation du dôme abrite actuellement :

- La torchère
- Un bassin eaux pluviales
- Stock de matériaux de découverte
- Une fiche buissonnante.

Cette dernière est constituée d'une végétation inférieure à 3 m avec des aulnes, des bouleaux, des saules et quelques peupliers tremble.

→ milieu ouvert récemment colonisé par des arbres pionniers.

Ce milieu s'installe naturellement sur les zones réaménagées et sera donc recréé dans le cadre du réaménagement final.



Janvier 2012

RACCORDEMENT SUR DOME

Raccordement sur dôme vers l'ouest

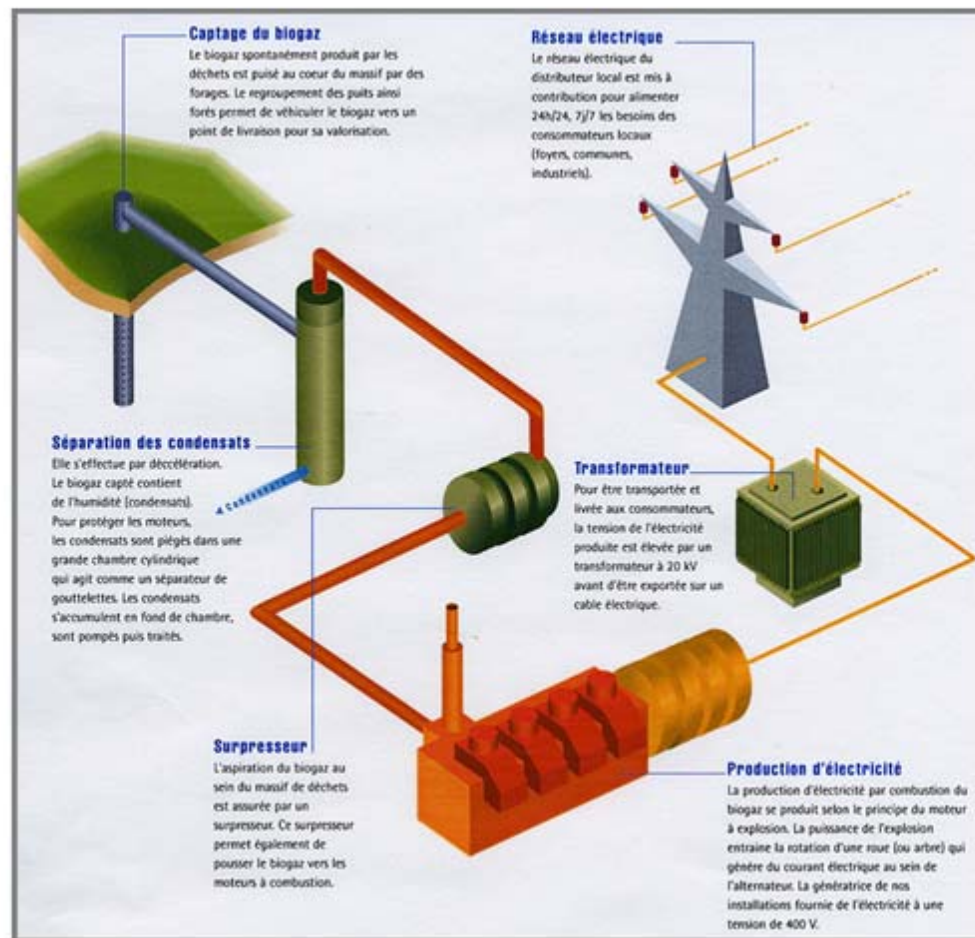
Planning prévisionnel :

- Dépôt du dossier de demande : fin février
- CODERST : début mai
- Travaux : juin à octobre
- Fermeture du site : fin 2013

PROJET 2012 & PERSPECTIVES 2013

Valorisation électrique

- ➔ Moteur de 716 KW
- ➔ Contrat de vente à EDF sur 15 ans
- ➔ Économie du projet très fragile



PROJET 2012 & PERSPECTIVES 2013

Valorisation électrique

Prise de conscience
environnementale
croissante

Objectifs de
valorisation des déchets :
+35% de recyclage
+30% de valorisation organique
« le traitement des déchets
résiduels doit être réalisé
prioritairement par valorisation
énergétique »
(Loi Grenelle 1 - Article 41)

Fortes augmentation
des prix de l'énergie et
des matières premières

Transition énergétique :
vers un mix-énergétique avec
+ 20% d'EnR dans notre
consommation
+20% d'efficacité énergétique
-20% d'émissions de gaz à effet de
serre
(Paquet Energie Climat)

Moteur à gaz
+
Bioréacteur



5,25 GW produit sur
l'ISDND en
substitution à des
ressources fossiles

Soit l'alimentation
en électricité verte
de 6 700 habitants

367 tonnes éq CO₂
évités/an
5 250 certificats verts/an

Possibilité de TGAP
réduite avec 75% du
biogaz valorisé

